



## L'AVENIR DE L'AEFE EN DANGER

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), pilier essentiel du rayonnement éducatif et culturel de la France à l'étranger, traverse une crise profonde en 2025. **Les discours institutionnels sur "l'excellence" cachent une réalité amère : coupes budgétaires régulières, précarisation des personnels, marchandisation de l'éducation, et ce, sur fond d'abandon progressif des missions de service public.**

Depuis 2017, l'AEFE a subi une **saignée budgétaire sans précédent**. L'annulation soudaine de crédits de 33 millions d'euros en 2017 a causé des dommages irréversibles : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de travail, augmentation des frais de scolarité pour les familles. Quant aux personnels toutes catégories confondues, ils et elles **subissent cette politique néfaste qui nuit grandement à la bonne conduite de leur métier**. Sans parler de nouveaux **casse-têtes absurdes imposés par l'Education nationale comme le bornage des détachements à 6 ans**.

En parallèle, **sur commande présidentielle**, les établissements partenaires se multiplient, aidés par l'AEFE qui avec "cap 2030" se met au service du développement de sa propre concurrence. Privée de ressources suffisantes et tournée vers d'autres établissements que les siens, **l'Agence est aujourd'hui au bord de la faillite** : les établissements en gestion directe n'ont plus les moyens de leurs ambitions ; les conventionnés sont étranglés budgétairement. Ce réseau historique est sommé de laisser le champ libre aux investisseurs privés ; cela provoque la hausse continue des frais de scolarité et exclut chaque année davantage de familles. La mission de service public est vidée de sa substance et l'État abandonne sa responsabilité pour faire place à des logiques commerciales qui n'ont rien à voir avec l'idéal républicain d'une école pour tous, ou de l'ambition d'unification du réseau que sous-tendait la création de l'opérateur public en 1990.

**Ce sont ces logiques et cet abandon progressif du réseau des EGD et des conventionnés qui ont conduit** au Conseil d'administration du 17 juillet 2025. Pour boucler son budget, l'Agence a tenté d'imposer une mesure inique qui aurait consisté à faire payer la part patronale des pensions civiles des détaché-es aux établissements conventionnés. Suite à plusieurs interventions, dont celle de la FSU auprès du ministre de tutelle, la mesure a été retirée et la Directrice générale de la Mondialisation (DGM, tutelle au MEAE de l'Agence) a annoncé dans la foulée une refonte du modèle économique de l'Agence.

Les grandes lignes ne sont officiellement pas tracées mais le seront très vite, et la question centrale qui est posée est **la soutenabilité budgétaire de l'AEFE**. **Les organisations syndicales seront bien sûr entendues** dans des groupes de travail prévus dans les semaines à venir : **la FSU y portera les mandats des personnels et fixera des lignes rouges**. Nous n'avons aucune

information concrète pour l'instant, mais il est certain que les points qui façonneront l'avenir de l'enseignement français à l'étranger y seront traités.

Il faudra coûte que coûte s'opposer à deux attaques principales :

- sur le statut des établissements : la menace est celle d'un réseau d'établissements français à l'étranger constitué uniquement d'EGD et de partenaires hors gouvernance AEFE, avec la disparition programmée des établissements conventionnés.
- sur le statut des personnels, les menaces sont :
  - l'instauration de détachements directs auprès des établissements qui impliquent des contrats de droit privé local, au lieu de détachements auprès de l'AEFE qui eux impliquent des contrats de droit public français plus protecteurs. Ce serait là le "statut unique", déjà en vigueur dans les établissements partenaires et prôné par certains...
  - le bornage des détachements pour tous, avec la fin du "stock" de résident·es non borné·es à 6 ans (pour rappel, la FSU s'oppose au bornage depuis sa mise en place).

**Il est donc essentiel pour la FSU de défendre l'opérateur public, ce que nous avons toujours fait, afin de protéger les établissements, tous les personnels et nos missions de service public d'éducation.**

La journée de grève intersyndicale du jeudi 18 septembre porte notamment sur le budget de l'État et les services publics : **l'ensemble des collègues du réseau doit donc se mobiliser** pour nous permettre de porter leur voix dans les négociations centrales sur l'avenir de l'AEFE. Actuellement, des concertations ont lieu sans les organisations syndicales : **à nous de nous faire entendre**, malgré le huis clos décrété jusqu'à présent.

**Nous n'avons qu'une seule certitude pour l'instant : sans une première mobilisation forte des personnels dès le 18 septembre, la situation risque de se dégrader très fortement et très rapidement.**

L'heure est grave, car une fois que les décisions seront prises, il sera trop tard pour se mobiliser et agir collectivement.

**U** **URGENT**  
**L'AEFE EN DANGER**

**MENACES**  
sur le réseau historique de l'Agence,  
sur les contrats de détaché·es AEFE  
et sur tous ses personnels !

**IL NOUS FAUT RÉAGIR  
RAPIDEMENT ET COLLECTIVEMENT.**

**GRÈVE MASSIVE  
LE 18 SEPTEMBRE !**

**U** **ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**  
F.S.U.